

Décision Générale colonial

Décision n° 869 du 2 juillet 1953

n° 869

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 2 juillet 1953
Numéro JO n° 10 du 01/08/1953	Date du numéro 1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est rengagé pour deux ans dans la Milice de la Côte Francaise des Somalis, à compter du 1er juillet 1953 : M. Mohamed Ali, Mle 928, 2e classe, Dépôt.